



Volet B

Copie à publier aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte

Déposé/Reçu le

Réservé
au
Moniteur
belge



17091145

16 JUIN 2017

au greffe du tribunal de commerce
francophone de Bruxelles
Greffe

N° d'entreprise : 0410.589.122

Dénomination

(en entier) : **CAISSE DE RETRAITE DU PERSONNEL DU SOIR ET DE
L'AGENCE ROSSEL**

(en abrégé) :

Forme juridique : **Organisme de financement de pensions**

Siège : **Rue Royale 100 - 1000 BRUXELLES**

Objet de l'acte : Démission, nomination

Extrait du procès verbal de l'assemblée générale ordinaire du 11 juillet 2016

L'Assemblée, après délibération, prend les résolutions suivantes : Elle acte la démission de Monsieur Didier Hamann, demeurant rue de la cigale 68 à 1170 Watermael-Boitsfort, administrateur et directeur général du Soir et nomme administrateur Monsieur Jean-Pierre Miranda, né le 2 octobre 1947 à Marseille et demeurant avenue Brueghel 8 à 1970 Wezembeek-Oppeem, qui le remplace aux mêmes fonctions et qui achèvera le mandat.

Eric MALRAIN
Administrateur

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 27/06/2017 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter l'association, la fondation ou l'organisme à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature